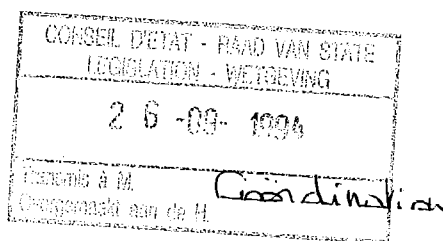


H

BV.



L. 23.511/9.

Neuvième chambre.

-----

La demande d'avis introduite par le Ministre de l'Action sociale, du Logement et de la Santé de la Région wallonne, le 23 juin 1994, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement wallon du ... "complétant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 5 décembre 1991 "relatif à la cession de biens immobiliers à la Société régionale wallonne du Logement" a été rayée du rôle le 26 septembre 1994 suite à la publication de l'arrêté au Moniteur belge du 17 juillet 1994.

-----